

La SEE a consenti ce prêt à la Thaïlande à des taux de faveur, pour contrer les propositions de crédit mixte de la France et du Japon. La somme de 38 millions de dollars canadiens comprend un prélèvement de 14,55 millions autorisé par le Cabinet à même le Compte du Canada, lequel est utilisé pour consentir des prêts qui sont dans l'intérêt national, à des taux inférieurs à ceux demandés normalement par la SEE.

La Commission de production d'électricité de Thaïlande a déjà reçu trois prêts à des conditions de faveur pour la construction de la centrale de Mae Moh. La fourniture des unités 4 à 7 a précédemment été adjugée à Combustion Engineering Canada Inc.

Combustion Engineering Canada Inc., l'un des grands fabricants canadiens de générateurs de vapeur, conçoit, réalise et commercialise des produits et des services destinés à divers secteurs industriels et de services publics.

La Commission de production d'électricité de Thaïlande est un organisme d'État du Royaume de Thaïlande.

La SEE est une société canadienne de la Couronne qui fournit une vaste gamme de services d'assurances et de garanties bancaires aux exportateurs canadiens, de même que des crédits aux acheteurs étrangers afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation.

Pour renseignements : Huguette Van Sickle
Service des Communications
et des Relations extérieures